



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Mali

Question au Gouvernement n° 2248

Texte de la question

ENQUÊTE SUR LA DISPARITION DES JOURNALISTES DE RFI

**M. le président.** La parole est à M. François Loncle, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**M. François Loncle.** Il y a un an, deux journalistes de Radio-France Internationale, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, étaient sauvagement assassinés à Kidal, au Mali. En leur hommage, l'Organisation des Nations Unies a décrété que le 2 novembre serait la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes.

**M. Jean Lassalle.** Très bien !

**M. François Loncle.** Répondant à une question que je vous posais il y a un an, monsieur le ministre des affaires étrangères, vous vous étiez engagé à ce que les auteurs de ce crime abominable soient « rattrapés et châtiés ». Finalement, une information judiciaire était ouverte en avril dernier. Les investigations des trois juges d'instruction du Pôle anti-terroriste de Paris semblent avancer. Le chef des ravisseurs aurait été identifié : il s'agirait d'un narcotrafiquant lié à Aqmi.

Monsieur le ministre, où en est l'enquête ? Quelles nouvelles informations pouvez-vous nous fournir sur les circonstances de l'enlèvement et de l'exécution de Ghislaine Dupont et Claude Verlon ?

Les responsables de ce double assassinat doivent être arrêtés et traduits en justice. Nous avons collectivement un devoir de vérité à l'égard des familles des deux victimes. *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

**M. Jean Lassalle.** Très bien !

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

**M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international.** Monsieur le député, dimanche prochain cela fera exactement un an que les deux journalistes ont été assassinés. Vous vous rappelez, comme moi, l'émotion que leur mort avait provoquée, à la fois du fait de leur personnalité, car ils étaient tous deux très appréciés, et du fait qu'ils étaient des journalistes.

Depuis lors, comme vous l'avez rappelé, la décision a été prise aux Nations Unies, à la demande de la France, de faire du 2 novembre la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes.

S'agissant de l'enquête, dès le mois de novembre dernier une instruction a été ouverte par le parquet de Paris.

La justice française coopère activement avec les autorités maliennes et nous faisons en sorte que les magistrats et les enquêteurs français puissent se rendre sur place. Je suis en mesure de vous confirmer que l'enquête est entrée dans une phase décisive. Nous avons bon espoir que les juges puissent obtenir rapidement tous les éléments susceptibles de nous permettre d'arrêter les coupables.

En outre, les accords d'Alger, qui sont en cours de discussion entre Bamako et les groupes du nord, devraient faciliter l'avancée de l'enquête. Pour des raisons évidentes, je ne puis en dire davantage devant vous, mais je puis vous confirmer qu'il existe un espoir très ferme et que notre détermination est sans faille, aux côtés des familles et des journalistes de RFI.

Je le disais déjà l'année dernière, mais je le redis aujourd'hui avec plus de certitude : l'assassinat de Ghislaine Dupont et de Claude Verlon ne restera pas impuni. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. François Loncle](#)

**Circonscription :** Eure (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2248

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 octobre 2014](#)